

Aide au permis de conduire pour les jeunes de 18 à 25 ans



La Communauté de Commune du Savès organise le financement du permis de conduire pour un groupe de 8 à 10 jeunes en partenariat avec la Mission Locale Haute Garonne. Ces jeunes devront effectuer, en échange, une action citoyenne pour la CCSavès et à des ateliers de recherche d'emploi et de sécurité routière.

Cette action débutera en septembre 2016 mais les inscriptions se termineront au 19 juillet 2016.

Pour intégrer ce dispositif d'aide, les jeunes doivent être sélectionnés selon certains critères :

- Habiter le territoire de la CCSavès,
- Être inscrit à la Mission Locale (être donc âgé de 18 à 25 ans et être suivi dans le cadre d'un parcours vers l'emploi.),
- Avoir une situation économique défavorable à l'autofinancement du permis de conduire,
- Ne jamais avoir été inscrit en auto-école,
- Savoir lire, écrire et comprendre,
- Avoir une totale disponibilité pendant au moins 2 mois à compter de septembre 2016
- Avoir effectué la JDC (ou en cours),
- Accepter et signer l'engagement "tri partite",
- Accepter de participer à l'action citoyenne prévue par la CCSavès.

L'action citoyenne consistera à repérer les zones dangereuses pour les piétons (et en particulier les enfants) dans 4 ou 5 communes du territoire.

Pour les jeunes intéressés, merci d'indiquer vos coordonnées à Mme Saint-Blancat Elodie au 09.72.21.36.29 (service action sociale CCSavès).